



Avec le contrôle continu, le bac 2020 restera dans les annales

Les épreuves sont remplacées par un système de contrôle continu. Une petite révolution... du moins en apparence.

Une mesure historique ! En remplaçant la quasi-totalité des épreuves du baccalauréat 2020 par la prise en compte des notes de l'année - seul l'oral du bac français est maintenu -, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, fait l'impasse sur ce grand rendez-vous national, jusqu'ici incontournable. La crise du Covid-19 aura donc eu raison de ce monument français qui, durant plus de deux siècles, avait su résister aux différents conflits mondiaux et aux grandes grèves. En juin 1944, les examens avaient débuté avant le Débarquement... pour se poursuivre juste après. Au printemps 1968, les écrits avaient certes été troqués contre des oraux, mais le fameux rituel avait tout de même été honoré.

Si cette décision de recourir au seul contrôle continu est inédite, elle ne peut pour autant être qualifiée de révolutionnaire. Ce système d'évaluation s'était déjà immiscé à bas bruit dans le système scolaire français. Aujourd'hui, le mode de sélection, dans l'enseignement supérieur, se joue bien en amont du bac. Ce ne sont plus les notes de cet examen final qu'étudient la plupart des universités et des établissements, mais bel et bien les dossiers scolaires des candidats. De fait, le bac est de plus en plus perçu comme une simple formalité.

Pour décrypter la crise actuelle,
profitez de 2 mois d'abonnement pour 1€

1€ pour 2 mois

puis 9.90 €/4 semaines **sans engagement**

Je soutiens la rédaction

DISPOSITIF SPECIAL CORONAVIRUS

- Enquêtes, analyses, décryptages, la rédaction de L'Express vous aide à mieux comprendre la crise
- Une newsletter quotidienne dédiée au suivi du Coronavirus
- Accès illimité à nos articles
- Toutes nos newsletters abonnés

Déjà abonné(e) ? Identifiez-vous